



**SANTÉ
SOCIAUX**
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

BRANCHE LUCRATIVE

Déclaration

Paris, le **28 septembre 2022**

CPPNI du Lucratif du 27 septembre 2022

La CFDT Santé Sociaux se félicite que nous soyons dans un beau pays où les pouvoirs publics étudient de près ou de loin tout un tas de données. Contrairement au Synerpa dont le rapport de branche est d'une indigence qui frise la perte d'autonomie les récentes publications de la Direction des études du ministère de la santé sont très informatives.

Nous vous proposons de commencer par celle de juillet sur les établissements de santé qui montre que les affaires vont plutôt bien ! Entre 2011 et 2020 le chiffre d'affaires des cliniques lucratives passe de 13 à 17,5 milliards d'euros soit un joli bonus de 34 %. Ce n'est pas Total mais ça a quand même de la gueule.

Mais, car il y a un mais. La médaille a un revers.

Le partage de la richesse produite ne suit absolument pas ces affriolants 34 % de progrès et pour tout dire semble ne pas être un sujet pour les os employeurs FHP-SYNERPA. Les salaires ont péniblement progressé de 5 % sur la même période et surtout grâce aux revalorisations du smic qui lui progressait de 22 %. Le Ségur a ensuite fait péniblement bouger les lignes.

Nous entendons déjà vos cris d'orfraies : la faible rentabilité, les cliniques déficitaires, la baisse des tarifs nous saigne, la méchante sécu et les vilains mutualistes, les ministres pas généreux et autres fables.

Au-delà de l'affichage et des éléments de langage de vos communicants il y a la réalité.

En bas de page du même rapport une annotation minuscule attire notre attention.

Dixit la Dress : « certaines cliniques sont intégrées à des groupes de sociétés dont l'organisation interne peut fortement influencer l'analyse des performances au niveau de chaque société fille de ce groupe ». Vue de l'esprit ou euphémisation ?

Si séparément chaque établissement ne dégage que peu de profits, vus les montages financiers en faveur des sièges, les résultats consolidés au niveau des groupes font la culbute.

Si la faible rentabilité que vous clamez était une réalité comment expliquez-vous l'appétit grandissant des fonds spéculatifs pour s'offrir les entreprises de la branche dans un Monopoly géant à coup de milliards d'euros ?

D'autres moins politiquement corrects n'hésitent pas à écrire que : « La financiarisation introduit une complexité voire une opacité extrême dans les montages juridiques inaccessible à la maîtrise comptable habituellement pratiquée par les ARS : le monitoring de la profitabilité et du niveau d'endettement de ces structures à l'ingénierie financière très élaborée va par conséquent progressivement être hors de portée des pouvoirs publics, qui vont devenir des payeurs aveugles (ou délibérément aveuglés). »

Prenons un exemple tristement caricatural : un fleuron du génie français ORPEA pour ne pas les citer, a en 12 ans versé 8.18 € de dividende pour chaque action. Même pas un cigare mais au total ça fait tout de même 528 684 238 €. Ramené dans la vraie vie ça représente environ 2 231 années de smic.... Ça en fait des aides-soignantes qui auraient pu être recrutées.

Toujours chez les mêmes les 10 plus hauts salaires touchent ou devrais-je dire touchaient il y a encore quelques mois sur une année 584 686 € en moyenne.... Près de 30 ans de smic chacun.... Soit quasiment une carrière d'agent des services...

Le premier opérateur vient d'annoncer pour son dernier exercice clos la bagatelle de plus de 15 % de marge et 658 millions d'excédent... on ne vous parle même pas de la rémunération de Mr Roché Directeur Général au titre de l'exercice 2019 : 1 million 377 920 euros soit 76 ans de smic de l'époque ! Juste pour info c'est plus de dix fois ce que perçoit le Directeur général de l'assistance publique hôpitaux de Paris.

Autre sinistre farce : chez ORPEA ou l'ex-dg dépasse les 2 millions sur 2020.

Pendant ce temps la Garantie de financement coulait à flot.

Nous souhaitons que l'IGAS mette son nez dans le dossier avec leurs camarades de l'inspection générale des finances. Nous sollicitons la cour des comptes pour investiguer le secteur. Toutefois il ne faudrait pas oublier l'époque mirifique de l'opacité totale sur la réelle utilisation des millions du CICE.

Toujours moins d'impôts et taxes, toujours moins de cotisations, toujours moins de partage de richesse, toujours plus d'optimisations, toujours plus de supers profits, toujours plus de misère sociale pour les salariés.

De votre point de vue Il faut surtout que rien ne change et surtout que les gueux restent à leur place.

La santé lucrative développe son business sur le dos des travailleuses pauvres. Revers de médaille ?

Toujours selon les chiffres du ministère il y avait avant Ségur 200 € de différence par mois entre une salariée du public et du lucratif. Aujourd'hui le delta progresse puisque 183 € à l'hôpital public ne valent ici que 160. Ah oui j'avais oublié : financiers versus salariées le choix a de l'être cornélien. La récente majoration de la valeur du point de 3.5 % accroît cet écart.

Nous vous ferons grâce de la dernière publication du ministère qui ne parle que des rémunérations des hospitaliers publics.

Juste pour le fun vous proposez qu'une infirmière finisse sa carrière à 34 000 € par an alors que si elle file à l'hôpital elle gagnera plus de 50 K€ comme disent vos financiers. Et dire qu'en même temps certains émargent à 584 686 € en moyenne ou deviennent millionnaires sur le dos de la sécurité sociale.

En novembre 2021 chez Mme Borne on vous a sauvé les fesses et depuis aucun engagement n'a été tenu de votre part.

Depuis un an vous devez négocier une nouvelle classification et ce n'est depuis que faux semblants et jeux de dupes de votre part pour aboutir à des débuts de carrière misérabilistes et fin de carrière moins payée qu'actuellement.

Il y a quelques jours lors de nos instances quand le point sur le dossier classifications-rémunérations a été fait la réponse a été sans ambages : « ils se foutent de la gueule du monde, c'est intolérable de mépris »

Vous n'êtes pas une branche professionnelle digne de ce nom, tout juste une caricature du patronat le plus réactionnaire qui soit. Cette CPPNI est un simulacre de dialogue social, votre délégation est en permanente représentation digne de la commedia dell'arte Ce qui est plus grave c'est que vous n'avez aucun pouvoir et encore moins respecter les règles d'une négociation loyale et sincère, les décideurs ne sont pas ici, votre commission antisociale n'est jamais là et votre comex dicte sa loi depuis les tours d'ivoire.

Vous ne voulez rien faire pour les salariées et bien nous allons leur demander de ne rien faire pour vous.

Donc maintenant vous vous mettez au boulot de manière loyale et sincère car nous attendons des réponses argumentées à notre proposition de classification rémunération que nous avons posé sur la table depuis des mois.

Pour vous rafraichir la mémoire :

Un salaire minimum de branche

La reconnaissance des diplômes, formations, responsabilités, expérience ancienneté qui doivent se traduire par des éléments complémentaires de classification et des rémunération dignes du 21^{ème} siècle.

Nous sommes certains que vous allez prendre notre conclusion comme une menace. C'est le cas mais nous ne faisons que mentionner les dispositions légales.

En fonction du résultat des négociations de ce jour nous nous réservons le droit de demander une fusion administrée de la branche conformément aux dispositions portées par le ministère du travail qui préside cette réunion dans le cadre des Article L2261-32, L2241-10 et L2261-22 du code de travail de notre beau pays.

Comme on dit de ce côté-ci de la table CHOISIS TON CAMP CAMARADE !